

## Communiqué de presse du 8 mars 2026 de la Fédération des associations de parents d'élèves de l'école obligatoire (FAPEO)

Suite à la lettre ouverte circulant sur les réseaux, publiée par le Courrier sur son site le 6 mars 2026, ainsi qu'à la sollicitation de journalistes, la FAPEO communique ce qui suit.

En premier lieu, le Comité de la FAPEO tient à apporter publiquement son soutien à Madame Mitchell et à Monsieur Thompson qui sont ouvertement attaqués et critiqués dans cette lettre à charge. Tant Madame Mitchell que Monsieur Thompson ont apporté une contribution significative et à titre bénévole au travail du Comité de la FAPEO.

Les parents d'élèves de l'enseignement obligatoire, que nous représentons en tant que fédération des associations de parents d'élèves du Canton de Genève, ont des opinions différentes et aussi des niveaux d'intérêt dans le sujet soulevé qui sont très variés. Ainsi le Comité de la FAPEO se concentre-t-il de préférence sur des sujets où la préoccupation des parents est unanime, comme par exemple l'insécurité à l'école et la densification des Cycles. L'automne passé, la FAPEO a réalisé un sondage auprès de tous les parents d'élèves de l'école obligatoire leur demandant de choisir les trois sujets qui les préoccupent particulièrement. Sur les 462 réponses reçues, 21% des répondants a coché celui de la « transition de genre/cours d'éducation sexuelle », mais les thèmes largement plébiscités sont les problématiques de la violence à 61%, la surcharge des Cycles d'orientation à 34%, la qualité de l'enseignement à 33%, et la sécurité sur les trajets de l'école à 30%. La volonté de la FAPEO est de continuer de sonder les parents à travers les APE/CO, et de poursuivre sa mission - d'inscrire les préoccupations des parents au centre de ses actions, comme elle le fait avec ses conférences publiques ou ses Cafés de parents sur les thèmes du harcèlement et de la gestion des écrans ou sur comment aborder la sexualité avec des ados. La FAPEO est favorable au débat d'idées et d'opinions et ses assemblées sont un lieu où les parents doivent pouvoir échanger librement sur les sujets d'intérêts liés à l'école et à l'instruction. L'actualité imprègne aussi souvent les thèmes abordés lors des séances de comité ou lors des assemblées, comme ceux remontés auprès des instances décisionnelles (par exemple dernièrement l'initiative sur l'école inclusive, ou les projets de réforme du cycle).

Rue de Saint-Jean 12 – 1203 Genève

Case postale 69 – 1211 Genève 13

Permanence : lundi, mardi de 9h à 16h et jeudi de 9h à 12h

En cas d'absence durant ces horaires, laisser un message ☎ +41 22 344 22 55

L'année 2025-2026 a été particulière pour la FAPEO et marquée par le changement. Le travail du Comité a été largement dominé par le déménagement du secrétariat, le recrutement d'une assistante du Secrétaire général, l'organisation de la fin du mandat de la Secrétaire générale démissionnaire ainsi que le recrutement d'un nouveau Secrétaire général - tout en continuant le travail inhérent à toute association (recherche de fonds, séances avec les partenaires associatifs et politiques ou au sein du DIP, organisation de Cafés de parents, préparation et tenue des assemblées des délégués etc.). Ainsi, le principal thème largement porté par la FAPEO cette année scolaire a été la défense des CO à taille humaine, conformément à la décision votée en AG en mars 2025. L'engagement du nouveau Secrétaire général qui a pris ses fonctions le 1er février marque cependant une étape importante, et permettra au nouveau Comité de se replonger sur des questions de fond, tout en garantissant la poursuite de sa mission de représentation des parents d'élèves de l'enseignement obligatoire du Canton de Genève.

Le Comité est conscient que des personnes essaient de donner une dimension politique à une AG associative, ce qui est entièrement leur droit, mais, comme annoncé dans le communiqué du 23 février, Madame Mitchell quittera sa fonction et le Comité pour des raisons statutaires (ses enfants ont terminé l'école obligatoire) après deux ans à siéger au Comité de la FAPEO, tout comme le Trésorier. L'appel à candidatures a été publié conformément aux statuts et toute candidature de parents ayant des enfants scolarisés dans l'enseignement obligatoire était bienvenue. Trois parents ont postulé, signe de l'engagement des parents genevois. De plus, deux membres actuels du Comité se représentent à nouveau devant l'AG pour être réélus. Il s'agit d'une nouveauté introduite par l'AG de 2025 afin de permettre aux APE et APECVO de réélire ou non les membres du Comité sur la base de leur bilan. Cette année, dans un esprit de transparence, le Comité a demandé aux candidats à l'élection de se présenter par écrit et d'annoncer leurs éventuelles prises de position publiques sur les sujets liés à l'école et la parentalité. Les membres qui voteront lors de l'AG du 19 mars ont d'ores et déjà ces informations en leur possession.

Pour le Comité,  
Christophe Stauder  
Secrétaire général